

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

**ASSOCIATION FRANÇAISE DES
COLLECTIONNEURS OLYMPIQUES ET SPORTIFS
(1983-2010)**

Répertoire numérique

2014 013 001 – 039

Établi par Joseph SUEL,
étudiant en archivistique à Lille 3

Sous la direction de Déborah PLADŸS, secrétaire de documentation
et Vincent BOULLY, conservateur du patrimoine

FICHE D'IDENTIFICATION

Référence :
FR ANMT 2014 013

Niveau de description :
Fonds

Intitulé :
Fonds de l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs

Dates extrêmes :
1983-2010

Producteur :
Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS)

Importance matérielle :
0,8 ml (0,17 ml ont été éliminés lors du classement)
216 fichiers numériques soit 2,61 Go de données.

Langue des documents :
Français, anglais

Localisation physique :
Archives nationales du monde du travail, 78 Boulevard du général Leclerc 59100 Roubaix

Communicabilité :
Contrat de dépôt révocable entre l'AFCOS et les ANMT, le 21 mars 2014 : « Toute communication des documents déposés sera soumise à l'autorisation des déposants. » (art. 5) et « Les conditions de communication prévues à l'article 5 sont applicables aux originaux et aux reproductions. » (art. 7)

Reproduction :
Contrat de dépôt révocable entre l'AFCOS et les ANMT, le 21 mars 2014 : « Toute reproduction des documents, pour quelque raison que ce soit, sera soumise à l'autorisation écrite du déposant. » (art 6)

Modalité d'entrée :
Dépôt par l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs

INTRODUCTION

Notice historique du producteur

En 1983, le Comité international olympique décide la création de la Fédération internationale de philatélie olympique (FIPO). Cette dernière a pour objet de réunir les philatélistes olympiques et sportifs du monde entier. En 1991, ses statuts sont modifiés afin qu'elle puisse accueillir en son sein les associations nationales poursuivant le même but.

Suite à cela, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) décide de favoriser la création d'une association nationale de collectionneurs olympiques. Cette « section française » est d'abord créée sous forme d'une association non déclarée en 1992 à l'occasion des Jeux Olympiques d'Albertville. L'association est officiellement établie le 27 août 1994, lors du congrès olympique du centenaire.

L'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS) a pour vocation de regrouper toutes les personnes dont la collection se rapporte à l'olympisme et aux sports d'une part, et d'aider et conseiller le CNOSF dans l'organisation de manifestations culturelles d'autre part.

L'AFCOS organise des expositions et des concours avec pour thème central le sport et l'Olympisme. Une de leurs premières actions a été d'organiser une exposition philatélique dans le cadre du congrès olympique de 1994. Pendant les JO d'Albertville, les membres fondateurs participent à Olympexpo, une exposition inaugurée par le président du CIO J.A Samaranch. D'autres expositions suivent, en 2000 pour le centenaire du R.P Didon ou encore en 2003 dans le cadre du centenaire du Tour de France. L'association édite également un journal, *Esprit Sport et Olympisme*, diffusé auprès de ses membres, mais également à l'intention de toute personne s'intéressant à la philatélie, la numismatique et la *memorabilia*.

Membre de la Fédération française des associations philatéliques, l'AFCOS a d'abord été parrainée par le CNOSF avant d'être définitivement affiliée à ce dernier en 2001, intégrant le collège des fédérations sportives en tant que membre associé.

En 2014, à l'occasion de la création de l'association internationale des collectionneurs olympiques à Lausanne, le secrétaire général de l'AFCOS est élu secrétaire général de l'Association internationale des collectionneurs olympiques.

Historique de la collecte du fonds

Le fonds a été collecté en deux fois. En premier lieu, des documents, entreposés dans les locaux d'une société de stockage en banlieue parisienne ont été collectés en avril 2014 en vue de leur traitement archivistique aux Archives nationales du monde du travail. En second lieu, une autre partie du fonds a été collectée la même année auprès de René Christin, membre fondateur de l'association et actuel vice-président, pour être intégrée au classement déjà entamé.

D'autres administrateurs ou anciens administrateurs ont également été contactés afin qu'ils confient les documents qu'ils auraient pu avoir en leur possession (voir notamment le fonds portant le numéro d'entrée 2014 049).

L'AFCOS a conservé par devers elle les archives produites ces dix dernières années qui lui sont nécessaires pour sa gestion courante.

Présentation du contenu

Le fonds contient des documents relatifs à l'administration et aux activités de l'AFCOS. Les archives du fonctionnement administratif sont lacunaires. Il manque des documents produits à l'occasion d'assemblées générales et de conseils d'administration. De même, il est fait mention de certaines manifestations culturelles dont on ne retrouve quasiment aucune archive dans le fonds.

Du fait de la nature de l'association et des activités de ses membres, le fonds contient de nombreuses enveloppes timbrées qui ont en grande partie été conservées. Ont également été conservées les épreuves et les projets de manifestations de l'association, notamment la revue éditée par l'association intitulée *Esprit sport et Olympisme*. Cette collection est lacunaire. Le fonds comprend également 23 CD de données, qui sont soit les versions numériques de la revue de l'association, soit de la documentation.

Le fonds révèle également que l'AFCOS et ses membres entretiennent des relations avec d'autres associations de collectionneurs et plus particulièrement de philatélistes, ainsi qu'avec La Poste.

Mode de classement

Aux archives déposées par l' AFCOS s'ajoutent les archives de René Christin, ancien administrateur de l'association et membre fondateur. La difficulté principale lors de l'intégration des documents de René Christin résidait dans le fait que certains documents n'avaient pu être produits dans le cadre de son activité d'administrateur puisqu'ils sont antérieurs à la création de l' AFCOS. C'est la raison pour laquelle ces documents ont été placés dans la cote 2014 013 001 portant sur la genèse de l' AFCOS.

Les éliminations ont essentiellement porté sur des doublons. Ont également été proposés à l'élimination des devis, factures et notes de frais produites avant l'année 2004 ainsi que des enveloppes et papiers vierges.

Bibliographie

Ouvrages

AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLON Pascal, *L'olympisme : bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, 2004.

Congrès olympique du centenaire du CIO (29 août – 4 septembre 1994, Paris), Congrès olympique du centenaire (1894 – 1994), Lausanne, Comité international Olympique, 1994.

RENAUDEAU Serge, KOHLER Pierre, *La philatélie*, Paris, Minerva, 2005.

SASSETTI Valérie, *Un siècle de sport*, Paris, Service national des timbres-poste et de la philatélie, 2000

Site internet

AFCOS, Site internet officiel.

Sur : <http://afcos.forumactif.com/>. (Consulté le 25 août 2014)

YVERT & TELLIER, Catalogues de philatélie et numismatique et collection.

Sur : <http://www.yvert.com>. (Consulté le 25 août 2014)

Sources complémentaires

Aux Archives nationales du monde du travail

2001 008	Tennis de table, Fonds Jean Devys ¹
2001 015	Cyclotourisme, Fonds Jean Devys
2003 022	Fonds Jean Devys
2014 049	Bernard-Marie Pajani, secrétaire général de l'AFCOS

Archives départementales – Savoie

14 F 1-3770	Fonds du Comité d'organisation des jeux olympiques d'Albertville 1992
-------------	---

¹ Jean Devys est un des administrateurs de l'AFCOS.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES	Association des écrivains sportifs
AFCOS	Association française des collectionneurs olympiques et sportifs
AFPT	Association française de philatélie thématique
AICO	Association internationale des collectionneurs olympiques
APPF	Association de la presse philatélique francophone
APUA	Association philatélique Ugine-Albertville
CIO	Conseil international olympique
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CPA	Centre philatélique d'Arcueil
FIPO	Fédération internationale de philatélie olympique
JO	Jeux Olympiques
R.P	Révérend père

SOMMAIRE

2014 013 001 – 003	Constitution	1992 – 2004
2014 013 004 – 013	Fonctionnement administratif	1994 – 2010
2014 013 014 – 016	Correspondance	1984 – 2005
2014 013 017	Comptabilité	1994 – 2003
2014 013 018	Infrastructures	2005
2014 013 019 – 028	Activités	1994 – 2009
	<i>019 – 025 Manifestations philatéliques</i>	<i>1996 – 2008</i>
	<i>026 – 028 Publications de l'association</i>	<i>1994 – 2009</i>
2014 013 029 – 034	Relations extérieures	1983 – 2008
2014 013 035 – 039	Documentation	2004 – 2010

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

Constitution

2014 013 001	Genèse de l'AFCOS : correspondance.	1992 – 1994
2014 013 002	Création : compte-rendu de l'assemblée générale constitutive, annuaire des membres et des collections ² , extrait du <i>Journal officiel</i> , récépissé de déclaration d'association, note historique et de présentation (1994). Modifications des statuts : récépissés de déclaration de modifications (1999 – 2001). Inscription au répertoire Sirène : certificat (2003).	1994 – 2003
2014 013 003	Statuts et règlements intérieurs : versions préparatoires et définitives.	1994 – 2004

Fonctionnement administratif

2014 013 004 – 010	Assemblées générales : organisation et déroulement ³ .	1996 – 2004
004	Langres : programme.	1996
005	Salon d'honneur du stade olympique (Colombes) : convocation, compte-rendu, photographie noir et blanc, bilan financier, notes manuscrites, correspondance.	1997
006	Musée de La Poste (Paris) : convocation.	1998
007	Montauban : ordre du jour, projet de budget, note historique, liste des membres, note de la FIPO, correspondance relative à la comptabilité. Certains documents sont en Anglais.	1998 – 1999
008	Maison du sport français (Paris) : correspondance relative à un contentieux entre les dirigeants, projet de compte-rendu, procès-verbal de constat, communiqué aux membres.	1999
009	Maison du sport français (Paris) : compte-rendu, convocation, ordre du jour.	2000
010	Racing club de France (Paris) : procès-verbal, convocation, liste d'émargement, procurations, questionnaire, pré-programme, programme.	2003 – 2004
2014 013 011	Conseil d'administration, organisation : comptes-rendus, note du comité <i>memorabilia</i> , dossiers de démissions de membres, compte d'exploitation, annuaire des membres, budget prévisionnel, convocations, coupures de presse, <i>Sport et olympisme</i> n°11, 12, <i>La lettre du CNOSF</i> n°12, correspondance.	1998 – 2005

² L'annuaire des membres et des collections recense pour chaque membre de l'AFCOS les domaines de collection qui intéressent ces derniers. Ceux-ci peuvent être attachés à des thématiques spécifiques telles que les JO d'hiver ou encore un sport spécifique.

³ Chaque assemblée générale se tenant dans un lieu différent, c'est ce critère qui a été retenu comme objet de l'analyse se rapportant à chaque assemblée générale.

2014 013 012	Agréments. – Ministère des Sports, demande et maintien : statuts et projets de modification des statuts de l'AFCOS, documentation juridique, coupure de presse (1998-2004). CNOSF, demande de parrainage : textes de loi, avis du conseil d'administration, arrêté d'agrément, correspondance (1994-2004).	1994 – 2004
2014 013 013	Adhérents : annuaires des membres de l'AFCOS ⁴ , bulletins d'adhésion, correspondance.	1998 – 2010

Correspondance

2014 013 014	Correspondance de René Christin ⁵ . A noter : affiche d'une commémoration à l'intention de Nelson Paillou (2001).	1984 – 2004
2014 013 015	Correspondance entre les membres.	1997 – 2003
2014 013 016	Passation entre l'ancien et le nouveau secrétaire : correspondance.	2005

Comptabilité

2014 013 017	Bilan financier, compte d'exploitation, budget prévisionnel, correspondance.	1994 – 2003
---------------------	--	-------------

Infrastructure

2014 013 018	Local de stockage : bail de location commerciale.	2005
---------------------	---	------

⁴ Lacunes pour les années 1998, 2000 – 2002, 2004, 2007.

⁵ René Christin est un des membres fondateurs de l'AFCOS, il est également membre de la FIPO.

Activités

Manifestations philatéliques

2014 013 019	« Olympilex », participation : règlement du concours, correspondance.	1996
2014 013 020	« Philfoot ». – Organisation d'une exposition : compte-rendu de réunion, cahier des charges, note historique, brochure de présentation, invitations, timbre édité pour le trentième anniversaire du <i>Monde des philatélistes</i> , coupures de presse, correspondance (1997-1998). Organisation d'un concours de philatélie : règlement du concours, bulletins d'inscription, compositions des comités locaux d'organisation (1997-1998). Vente d'un pin's : factures, correspondance (1998-1999).	1997 – 1999
2014 013 021	« Centenaire de la mort du R.P Didon », organisation : convention entre le CPA et l'AFCOS, compte-rendu d'assemblée générale du CPA, convention de partenariat avec La Poste, photocopies des affiches exposées, 8 tirages couleur, communiqué de presse, <i>Echos</i> n°25 ⁶ , <i>Atout timbres Le journal des affranchis</i> n°41, <i>La lettre du CNOSF</i> n°37, <i>La lettre de l'économie du sport</i> n°542, <i>France JO Hebdo</i> n°333, <i>Arcueil notre cité</i> n°109-110, coupures de presse, correspondance.	1999 – 2000
2014 013 022	« X ^e anniversaire des JO d'Albertville », organisation : communiqué de presse, comptes-rendus des réunions d'organisation, registre des exposants, convention entre l'AFCOS et l'APUA, règlement sur l'organisation et la participation, <i>Infos mairie Lettre municipale d'informations</i> n°5, coupures de presse.	2001 – 2002
2014 013 023	« Centenaire du Tour de France », organisation : épreuves pour la réalisation d'enveloppes, liste des interlocuteurs des autres associations philatéliques, 4 cartes postales, bilan prévisionnel, brochure de présentation du centenaire du Tour de France, <i>Ville d'Avray</i> n°142, correspondance.	2003
2014 013 024	« Jeux Olympiques de Paris 1924 ». – Publication d'un ouvrage : diffusion auprès des revendeurs : factures, bons de livraison, correspondance, photocopies de cartes postales couleur (2004-2005); demande d'attribution d'un ISBN : correspondance, manuel d'utilisation des normes pour la numérotation des livres (2004-2005); relation avec l'AES pour la remise d'un prix : correspondance (2005).	2004 – 2005
2014 013 025	« Timbre Val d'Isère », émission : compte-rendu de réunion, correspondance.	2008

Publications de l'association

2014 013 026 – 027	<i>Esprit Sport et Olympisme, Le bulletin des collectionneurs olympiques et sportifs français.</i>	1994 – 2009
026	Exemplaires et versions préparatoires au format papier n°0, 3, 7-8, 12, 15-16, 18, 20, 22-25, 28-29, 31, 33, 34 ⁷ .	1994 – 2004
027	Exemplaires au format numérique n°25-29, 32-33, 35-40, 44-45, 50-52 ⁸ .	2002 – 2009
2014 013 028	Impression du site internet de l'AFCOS.	1999

⁶ Bulletin périodique édité par le CPA.

⁷ La plupart des numéros sont des maquettes de la version finale, parfois incomplets.

⁸ Ces documents ne sont pas actuellement pas consultable du fait de leur format (.pub) excepté le numéro 52 dont est conservée une version au format .pdf.

Relations extérieures

2014 013 029	AFPT : correspondance.	1996
2014 013 030	APPF : convocation à une assemblée générale, correspondance.	1999 – 2000
2014 013 031	CNOSF : statuts, procès-verbal d'assemblée générale, demande d'affiliation, convocation, procuration, bulletin de participation, documentation juridique relative à l'agrément, <i>La lettre du CNOSF</i> décembre 2008.	1996 – 2008
2014 013 032	FIPO : statuts, compte-rendu d'assemblée générale, annuaire des adhérents, correspondance. Certains documents sont en Anglais.	1983 – 1999
2014 013 033	La Poste, réalisation d'un timbre relatif aux JO de Sydney : dossier de presse.	2000
2014 013 034	Ministère de la Jeunesse et des Sports : invitation à une cérémonie, correspondance relative à l'éviction d'un membre du conseil administration.	1999 – 2004

Documentation

2014 013 035	Catalogue philatélique anonyme <i>Le tir à l'arc, une pratique ancestrale et universelle</i> .	s.d.
2014 013 036	Catalogue philatélique par la Society of Olympic Collectors, <i>Olympic Games Melbourne 1956, An Overview of Philatelic Items and Ephemera</i> . Document numérique.	2007
2014 013 037	Catalogue philatélique par Roland Parmisetti <i>Chronique de l'Everest</i> . Document numérique.	2010
2014 013 038	Note sur les oblitérations des Jeux olympiques de Grenoble.	s.d.
2014 013 039	Note sur Albert Decaris ⁹ . Document numérique.	2004

⁹ Albert Decaris est un peintre, graveur et décorateur français qui a gravé de nombreux timbres.

ANNEXES

Contrat de dépôt

ARCHIVES NATIONALES



DU MONDE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES – SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES
DE FRANCE

Archives nationales du monde du travail
78, boulevard du général Leclerc
CS 80405
59057 ROUBAIX Cedex 1
Tél : 03.20.65.38.00

CONTRAT DE DEPOT REVOCABLE

Entre

l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS), ayant son siège à la Maison du sport français au 1, avenue Pierre de Coubertin à Paris 13ème, représentée par son président **Monsieur Jean-Pierre Picquot**,

ci-après dénommé le déposant d'une part

et

l'État, ministère de la Culture et de la Communication, Archives nationales du monde du travail à Roubaix, représenté par **Monsieur Louis Le Roc'h Morgère**, directeur du service ANMT

ci-après dénommé le dépositaire d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1.- Le déposant dépose aux Archives nationales, sous forme d'originaux, les archives dont il est propriétaire et dont un inventaire est annexé au présent contrat. Le fonds portera la cote 2014 013.

Article 2.- Le dépositaire prend à sa charge les frais de conservation matérielle, de classement et d'inventaire des documents déposés.

Article 3.- Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé ultérieurement.

Article 4.- Les répertoires et inventaires des documents déposés seront établis en deux exemplaires minimum, dont l'un sera remis au déposant. Les Archives nationales sont propriétaires de ces documents.





Article 5.- Toute communication des documents déposés sera soumise à l'autorisation du déposant.

Article 6.- Toute reproduction de documents, pour quelque raison que ce soit, sera soumise à l'autorisation écrite du déposant.

Article 7.- Les conditions de communication prévues à l'article 5 sont applicables aux originaux et aux reproductions.

Article 8.- Tout prêt de documents pour exposition ou tout autre motif sera soumis à l'autorisation écrite du déposant.

Article 9.- Le déposant donne délégation au dépositaire pour donner les autorisations prévues aux articles 5 à 8 dans le cas où il lui serait impossible de répondre dans un délai de trois mois.

Article 10.- Le tri des documents incombe au dépositaire. Le dépositaire établira les listes de documents dont il propose l'élimination et les soumettra au visa du déposant. Le déposant ne pourra s'opposer à l'élimination de documents qu'en raison de nécessités juridiques. En cas contraire, il pourra reprendre les documents dont l'élimination est proposée, cette faculté pouvant s'exercer dans un délai de trois mois, à l'expiration duquel le dépositaire sera habilité à procéder à l'élimination.

Article 11.- Par dérogation à l'article 1944 du Code civil, le déposant stipule que les archives déposées par lui aux Archives nationales du monde du travail y resteront conservées aux conditions énoncées ci-dessus pendant un délai minimum de 10 ans à compter de la date du dépôt.

Article 12.- En cas de reprise, le déposant pourra être tenu de rembourser au dépositaire les dépenses engagées pour la conservation matérielle et le traitement des documents déposés. Le dépositaire pourra en outre faire exécuter à ses frais un microfilm ou un support de substitution de tout ou partie des documents restitués.

Article 13.- Les reproductions de documents déposés réalisées par les soins ou aux frais du dépositaire resteront la propriété de celui-ci. Leur communication sera soumise aux conditions imposées par l'article 5. Il en sera de même des microfilms ou des supports de substitution réalisés, en application de l'article 12, en cas de dénonciation du contrat.

Fait à *Roubaix*, en deux exemplaires, le *21 mai 2014*

Le déposant,
J. Picquot
Le président de l'AF COS
Jean-Pierre Picquot

Le dépositaire,
L. Le Roc'h Morgère
Le directeur du service
Archives nationales du monde du travail
Louis Le Roc'h Morgère

22 AOU. 2014 12669

→ E. V.

ARCHIVES NATIONALES  DU MONDE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES – SERVICE INTERMINISTÉRIEL
DES ARCHIVES DE FRANCE

Archives nationales du monde du travail
78, boulevard du général Leclerc
CS 80405
59057 ROUBAIX Cedex 1
Tél : 03.20.65.38.00

AVENANT

AU CONTRAT DE DÉPÔT D'ARCHIVES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES
COLLECTIONNEURS OLYMPIQUES ET SPORTIFS (AFCOS)
EN DATE DU 21 MARS 2014

Entre :

Monsieur **René Christin**, agissant en qualité de vice-président de l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs, résidant au 150 rue de la Roche du Guet, 73800 ARBIN ci-après dénommé le déposant,

et

l'État, ministère de la Culture et de la Communication, Archives nationales du Monde du Travail à Roubaix, représenté par **Monsieur Louis Le Roc'h Morgère**, directeur du service ANMT,

il a été convenu ce qui suit :


Article 1 : le déposant dépose aux Archives nationales du Monde du Travail, sous forme d'originaux, des documents avec pour numéro d'entrée 2014 013. Il s'agit d'un complément du fonds de l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs, déjà conservé aux Archives nationales du monde du travail.



Article 2 : La communication du fonds se fera selon les dispositions prises précédemment, à savoir que la communication et la reproduction des documents se feront sur autorisation de l' AFCOS.

Fait à Roubaix, le 18 aout 2014

Le déposant


Le vice-président de l' AFCOS
René Christin

Le dépositaire


Le directeur du service
Archives nationales du monde du travail
Louis Le Roc'h Morgère

INDEX

L'index est unique et centralise les mots matière (en minuscules), les noms propres (en majuscules) et les noms de lieux (en italiques). Le renvoi est fait à la cote.

A			
Agrément 012			L
<i>Albertville</i> 022		<i>Langres</i> 004	
<i>Arcueil</i> 021			M
Assemblée générale 002, 004-010, 021, 030, 031, 032			
Association française de philatélie thématique 029		<i>Melbourne</i> 036	
Association de la presse philatélique francophone 030		<i>memorabilia</i> 011	
<i>Avray</i> 023		Ministère de la Jeunesse et des sports 012, 034	
		<i>Montauban</i> 007	
C			P
Centre philatélique d'Arcueil (CPA) 021		<i>Paris</i> 024	
CHRISTIN René 014			S
<i>Colombes</i> 005			
Comité national olympique et sportif français 011, 012, 021, 031		Statuts 002, 003, 012, 031, 032	
		<i>Sydney</i> 033	
D			T
R.P DIDON 021		Tour de France 023	
F			V
Fédération internationale de philatélie olympique 007, 032		<i>Val d'Isère</i> 025	

TABLE DES MATIÈRES

FICHE D'IDENTIFICATION	3
INTRODUCTION	1
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
SOMMAIRE	5
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE	6
Constitution	6
Fonctionnement administratif	6
Correspondance	7
Comptabilité	7
Infrastructure	7
Activités	8
<i>Manifestations philatéliques</i>	8
<i>Publications de l'association</i>	8
Relations extérieures	9
Documentation	9
ANNEXES	10
INDEX	14